

# Le guide de la compétition Padel



*Année Sportive 2018*

*Octobre 2017*



# SOMMAIRE

- 1) La demande d'homologation / L'état de résultats
- 2) Les formules sportives
- 3) Les formats de jeu / Nombres de matchs par jour
- 4) Les catégories de tournois P 100 / P 250 / P 500 / P 1000
- 5) Les Cahiers des Charges des P 100 / P 250 / P 500
- 6) Règles communes relatives aux P 100 / P 250 / P 500
- 7) Le Cahier des Charges des P 1000
- 8) Règles relatives aux P 1000
- 9) Quid en cas de non respect du Cahier des Charges
- 10) Barèmes de points des différents tournois
- 11) Nouvelle règle concernant les WO
- 12) Prize money et répartition des prix pour les Tournois
- 13) Les Championnats de France 2018
- 14) Les principes du classement
- 15) Les assimilations de Classement
- 16) Quel Classement utiliser ?



# La demande d'homologation et l'état de résultat

# LA DEMANDE D'HOMOLOGATION

---



**Pour homologuer un tournoi de Padel, le Club organisateur doit faire parvenir un formulaire de « demande d'homologation » à sa Ligue, dans les délais suivants :**

- 8 semaines minimum avant le début de la compétition pour les épreuves P 1000**
- 6 semaines minimum avant le début de la compétition pour les épreuves P 100, P 250 et P 500**

***(cf. page « Les catégories de tournois »)***

**Le club organisateur doit faire une demande d'homologation unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise.**

# LA DEMANDE D'HOMOLOGATION

---



Un Club peut organiser un tournoi comportant une, deux ou trois épreuves :

- Une épreuve de Double Messieurs Seniors
- Une épreuve de Double Dames Seniors
- Une épreuve de Double Mixtes Seniors (*non homologuée*)

*Une seule homologation peut donc parfaitement comporter, par exemple, une épreuve P 500 Messieurs, une épreuve P 100 Dames, et une épreuve Mixte.*

***NB : pour 2018, seule la catégorie d'âge Seniors existe. Un Club ne peut donc pas organiser d'épreuve spécifique pour une autre catégorie d'âge.***

***Par ailleurs, les matches par équipes ne sont pas homologués.***

La taxe tournoi (*quel que soit le nombre d'épreuves organisées*) sera de 24 € ; taxe que le club devra payer à sa Ligue.

# LA DEMANDE D'HOMOLOGATION

---



**La Ligue est seule habilitée à valider, ou non, une demande d'homologation émanant d'un de ses Clubs.**

**La Ligue doit alors attribuer un numéro d'homologation pour le tournoi.**

**La Ligue est responsable de l'harmonisation de son calendrier et doit s'assurer qu'il n'y a pas de tournois organisés pour la même période dans des clubs géographiquement proches**

***La Ligue a donc le pouvoir de refuser une homologation, ou de proposer d'autres dates à un Club si elle juge qu'il y a un « conflit de dates » entre deux tournois.***

# LA DEMANDE D'HOMOLOGATION

---



**Après validation, la Ligue transmet le formulaire à la FFT (dnarodetzki@fft.fr), pour enregistrement et publication du tournoi sur le site de Padel Magazine. (*Attention : après transmission de votre formulaire, toute demande de report devra être validée par votre Ligue. En cas d'accord de votre Ligue, celle-ci communiquera le changement de dates à la FFT pour saisie de la modification*).**

## **Calendrier des P 1000 :**

**La FFT est responsable de l'harmonisation du calendrier des tournois P 1000 sur l'ensemble du territoire**

***Par conséquent, la FFT pourra refuser l'homologation d'un tournoi***

***P 1000, même si celle-ci a été validée par la Ligue, si elle estime que les dates coïncident avec un autre tournoi du même niveau, ou d'un niveau proche (harmonisation sur l'ensemble du territoire).***

# L'ETAT DE RESULTATS

---



A l'issue du Tournoi, **et dans un délai maximum de 7 jours**, le Juge-Arbitre devra renseigner le fichier d'état de résultats (fichier Excel) et le faire parvenir à sa Ligue, ainsi qu'à la FFT (dnarodetzki@fft.fr).

Le formulaire de demande d'homologation ainsi que l'Etat de Résultats sont disponibles sur le site FFT, rubrique PADEL :

<http://www.fft.fr/jouer-sante/padel/organiser-un-tournoi>





# Les formules sportives et les formats des matchs

# LES FORMULES SPORTIVES

---



Il existe une multitude de formules possibles, ou de combinaisons de formules pour une compétition de Padel (poules, poules + tableau à départ en ligne, **poules + tableau à entrées échelonnées, tableau à entrées échelonnées**, Tournoi Multi Chances, poules + TMC etc.).

Aussi, toutes les équipes seront classées en fonction de leur rang, obtenu à l'issue du Tournoi.

Si la formule ne permet pas de départager deux ou plusieurs équipes par une confrontation directe, celles-ci seront classées au même rang et obtiendront alors le même nombre de points.

*(exemple : épreuve à 4 poules de 4 équipes, les équipes classées 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> de poules ne sont pas qualifiées pour le tableau final. Les 4 équipes 3<sup>èmes</sup> de poules seront alors toutes classées *ax-aequo* au rang 9 , les 4<sup>èmes</sup> de poules seront classées *ex-aequo* au rang 13 => des équipes ne peuvent pas obtenir un rang différent uniquement grâce à une différence de sets et/ou de jeux)*

# LES FORMATS DE JEU

---



**Cinq formats de jeu sont utilisés au Padel, mais sous certaines conditions (*cf. ci-après – Catégories de Tournois*).**

## **Formats longs :**

**Format 1 : 2 sets à 6 jeux (format traditionnel)**

**Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3<sup>ème</sup> set super jeu décisif à 10 points**

**Format 4 : 2 sets à 6 jeux, no ad, 3<sup>ème</sup> set super jeu décisif à 10 points**

## **Formats courts :**

**Format 6 : 2 sets à 4 jeux, no ad, jeu décisif à 3/3, 3<sup>ème</sup> set super jeu décisif à 10 pts**

**Format 9 : 1 set à 9 jeux, no ad, jeu décisif à 7 points à 8/8**

***Tous les matches auront le coefficient 1.***

# NOMBRE DE MATCHES PAR JOUR

---



**Un joueur ne peut disputer qu'un nombre maximum de matches par jour, déterminé en fonction des formats de jeu utilisés au cours de la compétition :**

**Si 2 matches au cours de la journée : format(s) au choix**

**Si 3 matches au cours de la journée : 2 matches maximum au format 1**

**Si 4 matches au cours de la journée : 2 matches maximum au format 1 ou 2**

**Si 5 matches au cours de la journée : 2 matches maximum au format 1, 2 ou 4**

**Si 6 matches au cours de la journée : 1 match maximum au format 1, 2 ou 4**

**Si 7 matches au cours de la journée : 0 match au format 1, 2 ou 4 (dans ce cas, tous les matches doivent se disputer en format court : 6 ou 9)**

***Interdiction pour un joueur de disputer plus de 7 parties (format court) dans une journée !***

***Le temps de repos entre deux matchs au format 1, 2 ou 4, doit être au minimum d'1h30.***

***Le temps de repos entre deux matchs au format court (6 ou 9), doit être au minimum de 30 minutes.***



# Les tournois

# LES CATEGORIES DE TOURNOIS



Il existe 4 catégories de Tournois, qui sont déterminées en fonction du prize money (*montant total distribué en euros, lots non comptabilisés*).

Chaque tournoi comporte de 1 à 3 épreuves, obligatoirement 'Senior' car il n'existe pas encore d'autre catégorie d'âge au Padel : Double Messieurs et/ou Double Dames et/ou Double Mixtes (seule l'épreuve de Double Mixtes n'est pas homologuée et ne donne pas lieu à un Classement).

En fonction de la catégorie de l'épreuve, un nombre minimum d'équipes devront s'inscrire pour que l'épreuve soit homologuée :

- P 100 (Padel 100) : prize money de 0 € à 249 €      4 équipes minimum
- P 250 (Padel 250) : prize money de 250 € à 499 €      4 équipes minimum
- P 500 (Padel 500) : prize money de 500 € à 999 €      8 équipes minimum.
- P 1000 (Padel 1000) : prize money de 1000 € et plus
  - Messieurs : 16 équipes minimum, sélectionnées grâce au classement.
  - **Dames : 12 équipes minimum, sélectionnées grâce au classement**

**NB** : un Club peut parfaitement organiser, *par exemple*, un Tournoi avec une épreuve P 1000 Messieurs et une épreuve P 250 Dames. La catégorie de chaque épreuve est déterminée en fonction du prize money de l'épreuve considérée.

# LES CATEGORIES DE TOURNOIS

---



**Est autorisé(e) à disputer un tournoi de Padel :**

- **Tout joueur(se) licencié(e) à la FFT, et disposant d'une licence de type 'C' (Club) ou 'W' (Web), portant la mention « Compétition autorisée ».**

***Attention, à partir de cette année, tout joueur disposant d'une licence de type 'D' (Découverte) ou 'S' (Scolaire) ne pourra prendre part à une compétition (que ce soit Padel, Tennis ou Beach Tennis)***

- **Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou plus**

**Le joueur ou la joueuse doit présenter au JA, le jour de son arrivée :**

- ✓ **une pièce d'identité officielle avec photographie**
- ✓ **son attestation de licence FFT (Club ou Web) de l'année sportive en cours portant la mention « Compétition autorisée »**

***(ces pièces peuvent être présentées de façon dématérialisée)***

# CAHIER DES CHARGES : P 100

---



- Prize money de 0 € à 249 € maximum par épreuve (lots non comptabilisés)
- Demande d'homologation : au moins 6 semaines avant le début du tournoi
- Juge-Arbitre : JAT1 minimum **(un JA peut participer à une épreuve P 100 du tournoi qu'il juge-arbitre. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un juge-arbitre suppléant qualifié, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s))**
- Arbitrage des parties non obligatoire
- 4 équipes minimum par épreuve / pas de maximum. **Attention : si moins de 4 équipes inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée. Si un prize money a été annoncé, il devra être distribué**
- **Attention : les P 100 Messieurs (uniquement) sont interdits à tout joueur classé(e) dans les 100 meilleur(e)s du Classement FFT, à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur. Pas de limitation de classement pour les P 100 Dames.**
- Formule sportive (poules, tableaux, TMC...) : libre
- Format(s) des matchs : au choix de l'organisateur
- Obligation minimum : 3 balles neuves par terrain pour les premières parties, puis 3 balles (non obligatoirement neuves) pour les parties suivantes
- Chaque équipe doit disputer au minimum 3 matchs au cours du tournoi (matchs de classement compris)

**Conseil** : pour plus de convivialité, n'hésitez pas à organiser votre tournoi sur une durée limitée, 3 jours maximum.



# CAHIER DE CHARGES : P 250



- Prizemoney de 250 € à 499 € maximum par épreuve (lots non comptabilisés)
- Demande d'homologation : au moins 6 semaines avant le début du tournoi
- Juge-Arbitre : JAT1 minimum **(un JA peut participer à une épreuve P 250 du tournoi qu'il juge-arbitre. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un juge-arbitre suppléant qualifié, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s))**
- Arbitrage des parties non obligatoire
- 4 équipes minimum par épreuve / pas de maximum. **Attention : si moins de 4 équipes inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée. Le prizemoney devra en revanche être distribué comme annoncé initialement**
- Formule sportive : Tableau final (à entrée en ligne) obligatoire à partir des 1/2 finales
- Format(s) des matchs :
  - Avant les 1/2 finales : au choix de l'organisateur
  - 1/2 finales et finale : format 1, 2 ou 4 obligatoire
  - Si matchs de classement **(y compris places 3/4) : format au choix de l'organisateur**
- Obligation minimum : 3 balles neuves par terrain au début de la compétition, puis 3 balles neuves par partie pour les 1/2 finales et la finale
- Chaque équipe doit disputer au minimum 3 matchs au cours du tournoi (matchs de classement compris)

**Conseil :** pour plus de convivialité, n'hésitez pas à organiser votre tournoi sur une durée limitée, 3 jours maximum.

# CAHIER DES CHARGES : P 500



- Prizemoney de 500 € à 999 € maximum par épreuve (lots non comptabilisés)
- Demande d'homologation : au moins 6 semaines avant le début du tournoi
- Juge-Arbitre : JAT1 minimum **(un JA peut participer à une épreuve P 500 du tournoi qu'il juge-arbitre. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un juge-arbitre suppléant qualifié, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s))**
- Arbitrage des parties non obligatoire
- 8 équipes minimum par épreuve / pas de maximum  
***Attention : il faut au moins 8 équipes pour un P 500. Si de 4 à 7 équipes participent finalement à l'épreuve, celle-ci pourra avoir lieu mais sera alors homologuée en P 250 et non en P 500. Si moins de 4 équipes, l'épreuve ne sera pas homologuée. Le prize money devra en revanche être distribué dans tous les cas, comme annoncé.***
- Formule sportive : Tableau Final (à entrée en ligne) obligatoire à partir des 1/4 finale
- Format(s) des matchs :
  - Avant les 1/4 finale : au choix de l'organisateur
  - 1/4 finale, 1/2 finales et finale : format 1, 2 ou 4 obligatoire
  - Si matches de classement **(y compris places 3 à 8) : format au choix de l'organisateur**
- Obligation minimum : 3 balles neuves par terrain au début de la compétition, puis 3 balles neuves par partie pour les 1/4 finale, 1/2 finales et la finale
- Chaque équipe doit disputer au minimum 3 matchs au cours du tournoi (matches de classement compris)

**Conseil :** pour plus de convivialité, n'hésitez pas à organiser votre tournoi sur une durée limitée, 3 jours maximum.

# REGLES COMMUNES AUX

## P 100 / P 250 / P 500



- Ces tournois sont ouverts à tout joueur(se) licencié(e) à la FFT pour l'année sportive en cours, **et faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou plus.**
  - La demande d'homologation doit parvenir à la Ligue au moins 6 semaines avant le début de la compétition
  - Le Juge-Arbitre arrête la liste des équipes engagées et constitue les poules/tableaux. Il est libre de fixer la date limite d'inscription, et de prévoir ou non des WC dans son tableau
  - Des qualifications sont possibles : le nombre d'équipes qualifiées est déterminé par le JA
  - Des équipes peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces équipes ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées que la meilleure équipe participant à la phase précédente
  
  - **Des Lucky Losers peuvent être autorisés entre les qualifications et le tableau final dans le cas où il n'y a qu'un tableau Final (pas de tableaux intermédiaires), dans l'optique de compléter au mieux le Tableau Final.**
  - **Des Lucky Losers sont également autorisés à partir des Quarts de Finale. Lors des quarts de finale, demi-finales et finales des différentes épreuves d'un tournoi, le Comité du Tournoi peut, sur proposition du juge-arbitre, décider, dans l'intérêt de la Compétition, de substituer à l'équipe vainqueur défaillante, l'équipe que cette dernière vient de battre. L'équipe vainqueur défaillante est alors considérée comme battue par forfait par l'équipe qu'elle aurait dû rencontrer. L'équipe 'Lucky Looser' n'obtiendra que les points du tour auquel elle a perdu. Si elle accepte de continuer la compétition, elle ne pourra en aucun cas obtenir plus de points. En revanche, si elle passe le ou les tours suivant(s), elle obtiendra le prize money en fonction de sa ou ses victoires supplémentaire(s).**
- Cette disposition n'est pas applicable avant les quarts de finale (sauf entre l'épreuve de qualification et le tableau final du tournoi)***

# REGLES COMMUNES AUX

## P 100 / P 250 / P 500

---



- **Si un Classement est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser le dernier Classement publié, ou le précédent.**
- **Tout joueur(se) doit présenter au JA, le jour de son arrivée :**
  - ✓ **une pièce d'identité officielle avec photographie**
  - ✓ **son attestation de licence FFT de l'année sportive en cours, portant la mention « en compétition »**  
*=> si les applications fédérales ne sont pas développées à temps pour que cette mention apparaisse, alors présenter son certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis ou du padel en compétition en cours de validité (datant de moins d'un an pour les joueurs de 15 ans ou plus, et de moins de 6 mois pour les joueurs faisant partie des catégories d'âge 11 à 14 ans)*  
**(ces pièces peuvent être présentées de façon dématérialisée)**
- **En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse en aucun cas excéder 2 journées.**
- **Les fins de tableaux intermédiaires et les épreuves de consolation (matches de classement) des différentes épreuves du tournoi doivent être terminées dans les mêmes délais que le tournoi.**

# CAHIER DES CHARGES : P 1000



- Prize money de 1000 € ou plus, par épreuve (lots non comptabilisés)
- Demande d'homologation : au moins 8 semaines avant le début du tournoi
- Juge-Arbitre : **JAT1 minimum (le JA d'un P 1000 ne peut en aucun être joueur du tournoi qu'il organise)**
- Arbitrage des parties non obligatoire
  
- **P 1000 Messieurs** : 16 équipes minimum par épreuve – Déterminées en fonction du Classement de Padel. **Attention : 16 équipes minimum sont requises pour un P 1000, toutefois :**
  - ✓ *Si le tournoi comporte de 8 à 15 équipes, il sera homologué en P 500 et non en P 1000. Le prize money devra toutefois être distribué comme annoncé initialement*
  - ✓ *Si le tournoi comporte de 4 à 7 équipes, il passera alors en P 250, le prize money annoncé devant être distribué*
  - ✓ *Si le tournoi comporte moins de 4 équipes, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée. Le prize-money annoncé initialement devra être distribué*
  
- **P 1000 Dames** : 12 équipes minimum par épreuve – Déterminées en fonction du Classement de Padel. **Attention : 12 équipes minimum sont requises pour un P 1000, toutefois :**
  - ✓ *Si le tournoi comporte de 8 à 11 équipes, les points distribués seront équivalents à ceux d'un P 500 et non d'un P 1000. Le prize money devra toutefois être distribué comme annoncé initialement*
  - ✓ *Si le tournoi comporte de 4 à 7 équipes, il passera alors en P 250, le prize money annoncé devant être distribué*
  - ✓ *Si le tournoi comporte moins de 4 équipes, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée. Le prize-money annoncé initialement devra être distribué*

# CAHIER DES CHARGES : P 1000

---



- **Les tournois P 1000 ne sont ouverts qu'aux Clubs disposant d'un minimum de 3 terrains homologués (couverts ou découverts) ayant une hauteur libre de 7 mètres minimum**
- **Formule sportive : Tableau Final obligatoire à partir des 8<sup>èmes</sup> de finale**
- **Format(s) des matchs :**
  - **Qualifications : au choix de l'organisateur**
  - **Tableau Final : jusqu'aux 1/4 finale : format 1 ou 2**
  - **Demi-finales et Finale : format 1**
  - **Matches de classement éventuels : au choix de l'organisateur**
- **Attention : si des matches de classement ont été annoncés, ils devront être disputés et attribueront les points correspondants aux rangs finaux obtenus (cf. barèmes de points). Une paire ne souhaitant pas disputer les matches de classement obtiendra de fait le dernier rang correspondant à son tour de tableau.**
- **3 balles neuves pour chaque partie (à l'exception des matches de classement pour lesquels les balles neuves ne sont pas obligatoires)**
- **Le tournoi doit comporter un tableau final, à entrées échelonnées ou à entrée en ligne – Cf. modalités ci-après**
- **Le tournoi doit se dérouler sur une semaine maximum**
- **Les joueurs doivent avoir la possibilité de déjeuner au Club**

**Conseil : prévoir 2 matchs maximum / jour / équipe (format long)**

# REGLES RELATIVES AUX P 1000



- > ces tournois sont ouverts à tout joueur(se) licencié(e) FFT, **faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou plus**
- > Homologation : réception du formulaire au moins 8 semaines avant le début du tournoi
- > Inscription : date limite fixée à 24 jours avant le début du tournoi
- > le JA doit impérativement sélectionner les équipes en fonction du dernier Classement Padel FFT publié (**toutefois si un Classement est publié moins de 72h avant le début de la Compétition – qualifications comprises -, le Juge-Arbitre est libre d'utiliser le dernier Classement publié ou le précédent**).
- > Le Tournoi doit comporter, pour sa phase finale (tableau, ou poules + tableau) un minimum de 16 équipes, avec un tableau final à élimination directe obligatoire à partir des **1/8<sup>èmes</sup>** de finale
- > Les Qualifications peuvent comporter un nombre indéterminé d'équipes, mais toutes doivent être classées et acceptées - ou non - en fonction du dernier Classement Padel FFT publié
- > Si un nouveau Classement Padel FFT paraît entre la date limite d'inscription et le début de la compétition, c'est ce nouveau classement qui servira à la détermination des Têtes de Série.
- > Communication par le JA des équipes retenues : 20 jours minimum avant le début du tournoi (le JA détermine les équipes figurant sur liste d'attente si besoin)

# INSCRIPTIONS - QUALIFICATIONS – WILD-CARDS



**P 1000 : Composition du Tableau – Règles à appliquer pour déterminer le nombre d'équipes qualifiées, de WC, de TS dans le cas d'épreuves de qualifications:**

EPREUVE PRINCIPALE (TABLEAU ou POULES +TABLEAU)	12 (Dames)	16	24	32	48	64	128
Equipes directement admises	12	12	20	24	36	48	96
Qualifiées	2	2	2	4	6	8	16
Wild-Cards	2	2	2	4	6	8	16
Nombre de têtes de série	4	4	8	8	16	16	32

**Attention**, les nombres d'équipes qualifiées indiquées dans le tableau sont des *maxima* : si le nombre d'équipes qualifiées diminue, alors le nombre d'équipes directement admises dans le tableau augmente en conséquence.

**Même règle concernant les WC**, il s'agit de nombres maximum de WC possibles : si vous n'utilisez pas toutes vos WC, vous devez alors augmenter le nombre d'équipes directement admises dans le tableau, le nombre maximum d'équipes qualifiées restant le même.





**Les règles sportives édictées dans ce document s'imposent aux clubs et structures habilités désireux d'organiser des Tournois de Padel homologués.**

**Aussi, si ces obligations minimum ne sont pas respectées (nombre d'équipes, balles, qualification du juge-arbitre, restauration pour les P 1000 etc.), des sanctions peuvent être prises à l'encontre du Club, notamment pour les prochains tournois qu'il souhaiterait organiser.**

**Si vous rencontrez une difficulté particulière, merci de bien vouloir en référer le plus tôt possible à votre Ligue.**

# BAREMES DE POINTS : P 100



Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P 100 sera toujours de 100 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

Ce principe est valable pour toutes les autres catégories de tournois : P 250 / P 500 et P 1000 (cf.ci-après)

*NB : s'il n'y a pas de matches de classement pour certains rangs, les joueurs des équipes ex-aequo marqueront le nombre de points le plus avantageux dans la colonne.*

*Exemple : 8 poules de 4 équipes, les 8 équipes classées 4èmes de poules ne disputent pas de matches de classement => tous les joueurs marquent 18 points (dernière colonne, rang 25).*

Rang	4 à 8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	100	100	100	100	100	100	100
2	70	70	75	75	80	80	85
3	50	50	65	70	75	75	80
4	40	40	55	65	70	70	75
5	25	35	50	60	65	65	70
6	10	30	45	55	60	60	65
7	5	25	40	50	55	55	63
8	1	20	35	45	50	50	60
9		15	30	40	45	48	58
10		10	25	35	40	45	55
11		5	20	30	35	43	53
12		1	15	25	30	40	50
13			10	20	28	38	48
14			5	15	25	35	45
15			3	12	23	33	43
16			1	10	20	30	40
17				8	18	28	38
18				5	15	25	35
19				3	12	23	33
20				1	10	20	30
21					8	18	28
22					5	15	25
23					3	12	23
24					1	10	20
25						8	18
26						5	15
27						3	12
28						1	10
29							8
30							5
31							3
32 et plus							1

# BAREMES DE POINTS : P 250



Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P 250 sera toujours de 250 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

Ce principe est valable pour toutes les catégories de tournois.

*NB : s'il n'y a pas de matches de classement, les équipes ex-aequo marquent le nombre de points le plus avantageux dans la colonne.*

*Exemple : Tournoi à 28 équipes / Tableau final de 16 équipes. Les perdants des 8èmes de finale ne rejouent pas, et seront donc classés 9èmes ex-aequo. Chaque joueur de ces 8 paires marquera 120 points (rang 9, avant-dernière colonne).*

Rang	4 à 8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	250	250	250	250	250	250	250
2	175	175	188	188	200	200	213
3	125	125	163	175	188	188	200
4	100	100	138	163	175	175	188
5	63	88	125	150	163	163	175
6	25	75	113	138	150	150	163
7	13	63	100	125	138	138	158
8	3	50	88	113	125	125	150
9		38	75	100	113	120	145
10		25	63	88	100	113	138
11		13	50	75	88	108	133
12		3	38	63	75	100	125
13			25	50	70	95	120
14			13	38	63	88	113
15			8	30	58	83	108
16			3	25	50	75	100
17				20	45	70	95
18				13	38	63	88
19				8	30	58	83
20				3	25	50	75
21					20	45	70
22					13	38	63
23					8	30	58
24					3	25	50
25						20	45
26						13	38
27						8	30
28						3	25
29							20
30							13
31							8
32 et plus							3

# BAREMES DE POINTS : P 500



Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P 500 sera toujours de 500 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

Ce principe est valable pour toutes les catégories de tournois.

*NB : s'il n'y a pas de matches de classement, les équipes ex-aequo marquent le nombre de points le plus avantageux dans la colonne.*

*Exemple : Tournoi à 20 équipes / Pas de matches de Classement pour les perdants des quarts de finale.*

*Les 4 paires seront donc classées 5èmes ex-aequo, Et chaque joueur marquera 300 points (Rang 5, Colonne '17 à 20 équipes').*

Rang	8 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	500	500	500	500	500	500
2	350	375	375	400	400	425
3	250	325	350	375	375	400
4	200	275	325	350	350	375
5	175	250	300	325	325	350
6	150	225	275	300	300	325
7	125	200	250	275	275	315
8	100	175	225	250	250	300
9	75	150	200	225	240	290
10	50	125	175	200	225	275
11	25	100	150	175	215	265
12	5	75	125	150	200	250
13		50	100	140	190	240
14		25	75	125	175	225
15		15	60	115	165	215
16		5	50	100	150	200
17			40	90	140	190
18			25	75	125	175
19			15	60	115	165
20			5	50	100	150
21				40	90	140
22				25	75	125
23				15	60	115
24				5	50	100
25					40	90
26					25	75
27					15	60
28					5	50
29						40
30						25
31						15
32 et plus						5

# BAREMES DE POINTS : P 1000



Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P 1000 sera toujours de 1000 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

Ce principe est valable pour toutes les catégories de tournois.

*NB : s'il n'y a pas de matches de classement, les équipes ex-aequo marquent le nombre de points le plus avantageux dans la colonne.*

*Exemple : Tableau final à 32 équipes / Pas de matches de classement pour les perdants des 16èmes de finale. Les 16 paires seront donc classées 17èmes ex-aequo, Et chaque joueur marquera 300 points (Rang 5, Colonne '17 à 20 équipes').*

Rang	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	1000	1000	1000	1000	1000
2	750	750	800	800	850
3	650	700	750	750	800
4	550	650	700	700	750
5	500	600	650	650	700
6	450	550	600	600	650
7	400	500	550	550	630
8	350	450	500	500	600
9	300	400	450	480	580
10	250	350	400	450	550
11	200	300	350	430	530
12	150	250	300	400	500
13	100	200	280	380	480
14	50	150	250	350	450
15	30	120	230	330	430
16	10	100	200	300	400
17		80	180	280	380
18		50	150	250	350
19		30	120	230	330
20		10	100	200	300
21			80	180	280
22			50	150	250
23			30	120	230
24			10	100	200
25				80	180
26				50	150
27				30	120
28				10	100
29					80
30					50
31					30
32 et plus					10

## **Nouvelle règle concernant les WO dans les tableaux à élimination directe :**

**En cas de défaite par WO, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour de la compétition considéré. Ils marqueront les points du tour précédent. En cas de WO dès leur premier match, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront aucun point sur la compétition.**

## PRIZE MONEY (EN ESPECES)

---



Le prize money (en espèces) reste à la discrétion des Organismes, sous réserve toutefois de certaines règles :

- Tout prix annoncé doit être attribué, quels que soient le nombre et le classement des équipes engagées, et même si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, auquel cas les prix doivent être partagés entre les joueurs restant en course, compte tenu de l'avancement du tableau.
- Toute équipe qui, sauf excuse reconnue valable par le Comité de Tournoi, ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi, perd de ce fait tout droit au prix, à la condition que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.
- Toute équipe dont l'un des joueurs est reconnu blessé à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire. L'équipe remplaçante éventuelle se verra remettre, outre le prix résultant de sa défaite, toute différence de prix provenant d'éventuelles victoires ultérieures.
- Dans les épreuves de consolation ou fins de tableaux intermédiaires, la valeur du premier prix (*en espèces*) doit être inférieure à celle du dernier prix de l'épreuve principale. En revanche, des lots identiques peuvent être attribués pour un tableau intermédiaire et un tableau final ; ainsi le vainqueur d'un tableau intermédiaire peut recevoir des lots plus importants que le quart de finaliste du tableau final par exemple.

# PRIZE MONEY



Voici la répartition des prix que nous vous *conseillons*, sachant toutefois que la répartition du prize money est déterminée par l'Organisateur de la compétition.

*Remarque : les matches de classement permettent uniquement de différencier les rangs finaux des équipes en terme de points (pour les P 100, P 250 et P 500 uniquement), mais ne permettent aucunement de différencier le prize money.*

<b>P 100</b>	Répartition en % par équipe	<i>Exemple : 200€ de prize money</i>
Vainqueur	65%	130 € / équipe
Finaliste	35%	70 € / équipe
<b>P 250 &amp; P 500</b>	Répartition en % par équipe	<i>Ex : P250 / 400€ de prize money</i>
Vainqueur	50%	200 € / équipe
Finaliste	25%	100 € / équipe
Demi-Finalistes	12,5% (x2)	50 € / équipe
<b>P 1000</b>	Répartition en % par équipe	<i>Ex : 1000 € de prize money</i>
Vainqueur	32%	320 € / équipe
Finaliste	20%	200 € / équipe
Demi-Finalistes	12% (x2)	120 € / équipe
Quarts de finalistes	6% (x4)	60 € / équipe





# Les championnats de France

La mise en place de la réforme territoriale va faire évoluer la plupart des ligues :

- 13 ligues métropolitaines
- 5 ligues d'Outre-Mer.

Ci-contre, le nom des ligues métropolitaines

## LES NOUVELLES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES



\* Collectivité territoriale à statut particulier

# ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018



Les Championnats de France 2018 comporteront désormais 2 ou 3 phases, en fonction de l'organisation propre à chaque Ligue (**les phases interrégionales sont supprimées**) :

- Les Championnats départementaux *ou de secteurs* organisés *éventuellement* par certains Comités, et qualificatifs pour le Championnat régional (**attention : cette phase n'est en rien obligatoire – renseignez-vous auprès de votre Ligue**)
- Les championnats régionaux organisés par les Ligues, qualificatifs pour les Championnats de France. Chaque Ligue qualifiera une équipe féminine et une équipe masculine pour les Championnats de France.
- Les Championnats de France (phase finale) : 24 équipes féminines et 24 équipes masculines y participeront.  
=> Pour chaque épreuve seront sélectionnées les N équipes (18 maximum) vainqueurs de leur Championnat Régional + Y équipes « repêchées » en fonction du « poids » du Championnat Régional et du classement des équipes pouvant être « repêchées » (pour arriver à un total de 24). Pour calculer le classement (ou poids) d'une équipe, il faut additionner les **rangs des 2 joueurs(ses) composant l'équipe. Il faut bien additionner les rangs (classements) et non le total des points de chaque joueur !**

Une Ligue pourra donc avoir 1, 2 voire 3 équipes supplémentaires qualifiées pour les Championnats de France. Une Ligue très forte pourra donc avoir un maximum de 4 équipes féminines et 4 équipes masculines qualifiées pour les Championnats de France, soit 8 au total.

**Les Ligues auront jusqu'au 31 juillet 2018 pour organiser leur championnat régional.**  
**Veillez contacter votre Ligue pour connaître les modalités d'organisation**  
**(dates, lieu, phase départementale ou non etc.)**

**Pour rappel, les Championnats de France (de la phase départementale éventuelle à la phase finale) sont ouverts aux joueurs et joueuses :**

- **de nationalité française,**
- **licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours, et dont la date de rattachement de la licence répond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat, faisant partie de la catégorie d'âge **17** ans ou supérieure.**
- **Chaque paire doit être composée de deux joueurs(ses) licencié(e)s dans la même (nouvelle) Ligue.**

**Les épreuves des Championnats de France (phase départementale éventuelle à la phase finale incluse) ne distribuent pas de prize money.**

***A noter qu'il n'y a pas de limitation du nombre d'équipes pour les phases départementales et championnats régionaux. Ces Championnats sont ouverts à tout joueur(se) répondant aux critères de sélection.***

**Les Championnats départementaux qualificatifs (*pour rappel ces étapes ne sont pas obligatoires – cf. règlement de votre Ligue*) au Championnat Régional seront assimilés (en terme de points / pas de prize money) à des P 100. JAT1 minimum. Format 2 obligatoire pour les demi-finales et la finale. Si moins de 4 équipes, l'épreuve ne sera pas homologuée, mais une ou des équipes pourront être qualifiées pour le Championnat Régional.**

**Attention : réglementairement 2 joueurs licenciés dans la Ligue (et non obligatoirement dans le même département) peuvent participer à une phase départementale qualificative au Championnat Régional.**

**Un joueur ne peut disputer qu'un seul Championnat départemental, et qu'un seul Championnat Régional.**

---

**Les Championnats régionaux organisés par les Ligues, sont assimilés (en terme de points / pas de prize money) à des P 500. JAT1 minimum.  
Format 2 obligatoire pour les demi-finales et la finale.**

**Si de 4 à 7 équipes participent au Championnat Régional, celui-ci sera alors homologué en P 250 et non en P 500.**

**Si moins de 4 équipes participent au Championnat Régional, celui-ci ne sera pas homologué et ne rapportera aucun points.**

**Mais dans tous les cas, la Ligue qualifiera une ou des équipes pour les Championnats de France, et ce même si une seule équipe s'est engagée.**

**La phase finale des Championnats de France est assimilée -en terme de points- à un P 2000 (P 1000 assorti d'un coefficient 2, pas de prize money) pour les points distribués.**

**Seule épreuve dans ce cas en France.**

**JAT 2 minimum désigné par la Direction de la Compétition FFT.**

**Formule de la Compétition à définir (matches au format 1)**



# Le classement



**Il existe deux classements de Padel : un classement masculin et un classement féminin. *Attention : les épreuves mixtes ne sont pas prises en compte dans le calcul du classement.***

**Le Classement de Padel est un classement « glissant », qui tient compte, pour chaque joueur, de ses 10 meilleurs résultats (maximum) obtenus au cours des 12 derniers mois.**

**Le Classement de janvier 2018 sera publié le lundi 16 janvier, et tiendra compte, pour chaque joueur, des 10 meilleurs résultats obtenus au cours de l'année 2017 (tournois se terminant entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017 inclus).**

**A compter du mois de janvier 2018, le Classement sera calculé tous les mois. Chaque Classement mensuel sera publié, et entrera en vigueur, le 1<sup>er</sup> lundi suivant le 15 du mois.**

**Les tournois pris en compte seront ceux dont la date de fin est comprise dans les 12 derniers mois.**

***Exemple : le classement de mars 2018 tiendra compte des tournois dont la date de fin est comprise entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 28 février 2018.***

# LES PRINCIPES DU CLASSEMENT

---



**Le classement de Padel est individuel. Il s'agit d'un rang de 1 à N.**

**Pour calculer le poids d'une équipe, il faut additionner les rangs des 2 joueurs(es) composant l'équipe. Il faut bien additionner les rangs (classements) et non le total des points de chaque joueur !**

**Un joueur Non Classé Padel aura un classement égal au rang du dernier joueur du classement français + 1.**

***Exemple* : si le dernier joueur classé est N°1450, une équipe composée de deux joueurs Non Classés Padel aura un poids équivalent à  $1451 + 1451 = 2902$ .**

**Donc plus le poids de l'équipe est faible, plus l'équipe est forte.**

**En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre est libre de désigner l'équipe la plus forte.**

# LES ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

---



Des Assimilations de Classement peuvent être délivrés à certains joueurs étrangers, ou à certains joueurs français, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

## Les joueurs étrangers sont concernés :

- les joueurs étrangers disposant d'un Classement significatif dans leur pays d'origine,
- les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking FIP).

## Les joueurs français, sont concernés :

- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum -2/6 au tennis
- les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Padel
- les joueurs disposant (ou ayant disposé récemment) d'un classement significatif au plan international (ranking FIP), ou dans leur pays d'origine.

Pour toute demande d'assimilation, merci de bien vouloir vous rapprocher de la Direction de la Compétition – [sberrafato@fft.fr](mailto:sberrafato@fft.fr).

# LES ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

---



**Compte tenu de la mensualisation du Classement de Padel, une assimilation de Classement est valable pour le mois en cours (à compter du jour où elle est établie), et pour les 12 mois suivants.**

**Attention, dès qu'un joueur aura effectué 10 tournois, son assimilation « saute », et ce joueur entre naturellement dans le Calcul du Classement. Il peut donc monter ou descendre au Classement.**

**De même, si un joueur dispose de moins de 10 tournois dans son palmarès au moment d'un Calcul de Classement, mais que, malgré ce nombre de tournois inférieur à 10, son Classement calculé est meilleur que son assimilation, cette dernière « saute » et le joueur entre naturellement dans le Calcul du Classement en conservant son nouveau Classement calculé.**

## QUEL CLASSEMENT UTILISER ?

---



**Compte tenu de la mensualisation du Classement de Padel, et de son entrée en vigueur chaque lundi suivant le 15 du mois, le JA devra utiliser, si possible, le dernier Classement publié pour la configuration de ses poules et/ou tableaux.**

**Toutefois, si un Classement est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser le dernier Classement publié ou le précédent.**



**Merci pour votre attention et  
votre collaboration.**

**Nous vous souhaitons  
d'excellentes compétitions de  
Padel !**